

Communiqué de presse ad hoc

13 juin 2014

59^{ème} Assemblée générale d'Electricité d'Emosson SA

Electricité d'Emosson SA a tenu sa 59^{ème} Assemblée générale ordinaire aujourd'hui 13 juin 2014 à Genève. Les actionnaires ont élu Jean-Marc Brun et Christian Plüss au Conseil d'administration.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2014, les actionnaires d'Electricité d'Emosson SA ont approuvé le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels 2013. Ils ont également donné décharge aux membres du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale a élu au Conseil d'administration Jean-Marc Brun en tant que vice-président et représentant EDF, ainsi que Christian Plüss, représentant Alpiq, pour un mandat allant jusqu'à la date de l'Assemblée générale 2015. Ils remplacent respectivement Daniel Pepin et Antje Kanngiesser.

Electricité d'Emosson SA
Centrale de la Bâtiaz
CH-1920 Martigny

Comme annoncé en mars 2014, Electricité d'Emosson a produit 932 GWh d'électricité en 2013, soit 15% de plus que la moyenne décennale.

Pour de plus amples informations: www.emosson.ch

Contact médias:

Alpiq
Communications
Aline Elzingre-Pittet
Tél. +41 21 341 22 77
media@alpiq.com

Electricité d'Emosson SA

Fondée en 1954, Electricité d'Emosson SA, basée à Martigny, est propriétaire de l'aménagement hydroélectrique d'Emosson qui capte les eaux du massif du Mont-Blanc pour alimenter un lac situé à 1930 mètres d'altitude. Ces eaux sont ensuite turbinées dans les centrales de Vallorcine en Haute-Savoie (France) puis de La Bâtiaz à Martigny (Suisse). Alpiq et EDF sont propriétaires d'Electricité d'Emosson SA à hauteur de 50% chacun et Alpiq dispose entièrement de l'électricité produite par les deux centrales.